

Personne de contact:
Sevan Pearson | s.pearson@frc.ch

Département fédéral de
l'environnement, des
transports, de l'énergie
et de la communication
DETEC

Lausanne, le 5 octobre 2026

Consultation sur le Projet visant à répondre aux besoins de mobilité de manière intermodale : Transports '45

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

La Fédération romande des consommateurs (FRC) vous remercie de l'avoir associée à la consultation sur le Projet visant à répondre aux besoins de mobilité de manière intermodale : Transports '45 et vous prie de trouver sa position ci-après.

La FRC salue la volonté du Conseil fédéral d'investir dans le développement du réseau ferré helvétique. Notre association s'interroge en revanche sur l'ordre de priorité des différents projets. Elle critique en particulier les investissements insuffisants en faveur de la Suisse romande.

Si d'un côté l'offre s'est améliorée depuis une vingtaine d'années, de l'autre les temps de parcours se sont allongés, en particulier le long de l'Arc jurassien, sur l'axe Genève-Lausanne-Berne ou en direction du Valais. La population aurait pu s'attendre à un effort conséquent de la part de la Confédération pour moderniser le réseau ferré romand. Malheureusement, le projet tel que soumis par le Conseil fédéral à la consultation ne comble pas entièrement ces besoins et présente de nombreux manquements.

Remarques sur les projets ferroviaires

- La ligne Genève-Lausanne

Le tronçon entre Genève et Lausanne est l'un des plus fréquentés du pays. Mais c'est aussi un axe sans aucune redondance. Le trou de Tolochenaz en 2021 et le récent incendie (septembre 2026) ont montré à quel point le dédoublement de la ligne est indispensable. Le

FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS

Indispensable et indépendante, la FRC est la plus grande association de défense des consommateurs en Suisse

Rue de Genève 17 | CP 585 | 1001 Lausanne | Tél. 021 331 00 90 | frc.ch/contact | **frc.ch**

tunnel Morges-Perroy – dont le financement ne serait soumis qu'en 2031 au Parlement – constitue une étape de la future ligne nouvelle entre Genève et Lausanne. Or il faut dès aujourd'hui planifier l'entier de cette liaison, sachant que les délais de réalisation sont très longs. Le Conseil fédéral ne dit rien de ses intentions à cet égard, ce que la FRC déplore. Notre association appelle donc à inscrire le tunnel Morges-Perroy dans le message 2027 ainsi que la planification de l'ensemble de la redondance entre les chefs-lieux vaudois et genevois.

- La ligne Lausanne-Fribourg-Berne

La ligne entre Lausanne et Berne se caractérise par son parcours sinueux, conçu à l'origine pour la traction à vapeur et n'est pas adapté aux réalités actuelles. Résultat : pour parcourir 79 kilomètres, le train le plus rapide met 1h09. A titre de comparaison, la liaison entre Berne et Zurich, soit 93 kilomètres s'effectue en 0h56. Plusieurs projets pour raccourcir le temps de parcours entre Lausanne et la capitale ont été abandonnés dans le passé. La FRC s'attendait à ce que le Conseil fédéral revienne à la charge, vu l'importance de garantir de bonnes connexions entre l'Arc lémanique et la Suisse alémanique. Il n'en est rien et il s'agit là d'une décision regrettable, d'autant plus que différents projets existent pour améliorer la desserte. Investir dès à présent en faveur d'une nouvelle ligne rapide entre Romont et Fribourg constituerait une première étape. La FRC appelle donc à inscrire les études pour un avant-projet dans le message 2027. L'objectif doit être de réduire le temps de parcours à moins d'une heure entre Lausanne et Berne d'ici à 2045.

- Le réseau dans l'Arc jurassien

La FRC note avec satisfaction la volonté de réaliser la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. En revanche, notre association déplore l'abandon d'ArcExpress, projet qui aurait amélioré les connexions dans l'ensemble de l'Arc jurassien.

- Les projets abandonnés

La FRC constate avec consternation l'abandon de nombreux projets importants pour la Suisse romande, dont :

- les nouvelles haltes de Collombey-le-Grand, d'Yverdon Y-Parc ou de Martigny-Expo ;
- l'amélioration des installations ferroviaires dans les gares de Vevey, de Nyon ou encore de Bienne ;
- les études sur le bypass de Bussigny.

Elle appelle à inscrire leur réalisation dans le message 2031 au plus tard.

Remarques générales sur les investissements prévus

Selon la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO), les investissements prévus dans la région qu'elle représente risquent de fortement diminuer avec le projet tel que présenté par le Conseil fédéral. Alors que la Suisse occidentale comprend 40% du réseau ferré national, les fonds alloués à la région risquent de passer de 35 à 30% du total. Sachant que l'ouest du pays accuse déjà un retard dans le développement de ses infrastructures ferroviaires, cette diminution n'est pas acceptable. Le Conseil fédéral doit combler un certain nombre de lacunes, dont quelques-unes ont été énumérées plus haut.

Rôle de la Confédération et des cantons

Il est indispensable que les cantons soient associés au développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires. En outre, le Parlement doit également conserver son rôle dans les choix politiques et financiers de la Confédération. Les écarter du processus décisionnaire n'est pas acceptable.

La vision globale de la FRC

Pour la FRC, il est important de garantir l'existence d'un réseau ferroviaire moderne et fiable. Dans ce but, un axe est-ouest fort est indispensable. Cela implique d'importants investissements en Suisse romande, en particulier sur la ligne Genève-Lausanne-Fribourg-Berne (redondance intégrale entre Genève et Lausanne, nouvelle section Romont-Fribourg en tant que première étape de la modernisation de l'axe Lausanne-Berne).

Parallèlement, connecter notre pays au reste de l'Europe est fondamental. Les lignes entre Genève et la France doivent être modernisées de toute urgence, car elles permettent d'envisager des liaisons efficaces et attractives vers Paris, Bruxelles, Londres, Amsterdam, Lyon, Barcelone, pour ne citer que quelques exemples.

Pendant trop longtemps, les investissements ont été insuffisants en Suisse romande. Il y a donc un rattrapage urgent à faire, qui s'additionne à la nécessité de développer le réseau.

En vous remerciant de prendre en compte notre position, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fédération romande
des consommateurs

Sophie Michaud Gigon
Secrétaire générale

Sevan Pearson
Responsable
Economie